



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-21345>

Département(s) de publication : **30, 34**

Annonce n° **26-21345**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-138564

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commmunauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20002298600018

Ville : Saint Mathieu de Tréviérs

Code postal : 34270

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30, 34

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Acquisition de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers en porte à porte 2026/2027

Code CPV principal - Descripteur principal : 44613600

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Acquisition de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers en porte à porte 2026/2027, ainsi que la reprise d'anciens bacs usagés pour recyclage (les actions suivantes seront à la charge de la communauté : enlèvement des parties métalliques, des couvercles et empilage suivant les consignes du prestataire).

Critères d'attribution : Prix des prestations 60%, Valeur technique 20%, Délai de livraison 10%, Performances en matière de protection de l'environnement 10%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché a été attribué à la société SULO France - Immeuble Perspective Défense - Bât. A - 1 rue du Débarcadère - 92700 COLOMBES pour un montant minimum de 140 000,00 € HT et un maximum de 215 000,00 € HT. Les procédures de recours sont indiquées à l'article 8.2 du Règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/03/2026